

# CHRONIQUE

## d'Hermeland

### Le budget, questions réponses avec André Follic, premier adjoint

**La Chronique d'Hermeland** : Comment se porte la situation financière de la commune ?

**André Follic** : La situation financière de la commune est en net redressement puisque nous prévoyons de dégager un solde de fonctionnement positif de **282 949 €** pour l'exercice 2009 après un résultat net de **149 416 €** en 2008. Le budget primitif 2010 a été réalisé sans augmentation des taux d'imposition qui sont les suivants :

3 taxes	SAINT-ERBLON	Taux moyen communaux 2009 Rennes Métropole (37 communes)
Taxe habitation	16,31 %	18,79 %
Taxe foncier Bâti	18,24 %	20,67 %
Taxe foncier Non Bâti	42,00 %	42,48 %



Ce budget permet de dégager plus de 1,26 M € d'opérations d'investissement en 2010, les principales opérations concernent la sécurisation des rues de l'Isle et de La Croix Fauchoux et la rénovation de la salle de judo. La dette de la commune continue de décroître puisqu'elle est de 1,77 M € au 1er janvier 2010, soit environ 700 € de dette par habitant ce qui est dans la moyenne de la strate pour des communes comme St Erblon.

**L. C. d'H.** : Toutes les collectivités évoquent des menaces sur leurs ressources et un manque de visibilité pour le futur ? Qu'en est-il ?

**A. F.** : Les dotations de l'Etat sont en perpétuelle diminution, cette année les dotations du département baissent de 30% pour les collectivités et nous ne connaissons pas à terme les incidences financières liées à la réforme de la taxe professionnelle et de son remplacement par deux cotisations (cotisation sur la valeur ajoutée CVAE et cotisation foncière des entreprises CFE). En 2010 nous allons continuer à percevoir la taxe professionnelle redistribuée par Rennes Métropole à hauteur de 341 421 €, mais nous n'avons aucune visibilité sur son devenir et sa déclinaison dans Rennes Métropole à partir de 2011. La redistribution des ressources fiscales va être réalisée par un jeu de taquin entre les différentes taxes, entre les collectivités locales, le département et la région, avec théoriquement une garantie individuelle des ressources pour chaque collectivité, mais chacun sait que les collectivités vont perdre le dynamisme de la croissance de la taxe professionnelle. Par ailleurs il y a une autre grande inconnue qui est à moyen terme (2014) la réforme des collectivités territoriales. L'ensemble de ces éléments fait qu'une commune comme Saint Erblon est soumise à un grand risque sur le maintien de ses ressources de fonctionnement et qu'il faut donc être extrêmement prudent quant à la gestion financière de la commune.

**L. C. d'H.** : Comment pouvons nous optimiser le budget de la commune ?

**A. F.** : Une des solutions consiste à réduire nos dépenses de fonctionnement. Pour ce faire, il faut investir. Un exemple concret en 2010, nous allons changer le programmeur de l'éclairage public et nous avons ainsi budgétisé une réduction de dépense de fonctionnement de 10 000 € rien que sur la consommation électrique afférente à ce poste. Un autre grand axe d'économie concerne nos dépenses en énergie car nos bâtiments sont très énergivores. Nous avons donc comme objectif d'améliorer la consommation de chaque bâtiment en commençant par ceux qui ont le plus mauvais rendement énergétique. Il en est de même pour les matériels et véhicules utilisés par les employés municipaux, qui sont vétustes, il va donc falloir investir pour réduire les coûts de maintenance. A titre d'exemple nous avons budgétisé l'achat d'un véhicule électrique pour les services techniques en 2010.

**L. C. d'H.** : Quels sont les enjeux relatifs au budget pour une commune comme Saint-Erblon ?

**A. F.** : Les enjeux consistent à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en continuant à offrir de la qualité de services aux saint-erblonnais, à savoir dégager une capacité d'autofinancement afin d'acquérir de la réserve foncière vitale pour accueillir de nouveaux habitants et enfin à disposer de marges financières pour pouvoir assurer la redynamisation du centre bourg et fournir de nouveaux équipements aux saint-erblonnais.

### Présentation du budget primitif 2010

#### A / BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget primitif 2010, pour la section de fonctionnement est le suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		Euros	Ratios
Chapitre 11	Charges à caractère général		
	EDF, eau, combustibles, carburants, petites fournitures, transports, impôts et taxes, UFCV, téléphone...	640 390,00 €	30,10%
Chapitre 12	Charges de Personnel	870 610,00 €	40,92%
Chapitre 14	Atténuation de produits	150,00 €	0,01%
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante		
	Participation aux syndicats, école privée et autres ...	242 060,00 €	11,38%
Chapitre 66	Charges financières Intérêts des emprunts	72 150,00 €	3,39%
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,05%
Chapitre 68	Dotations aux amortissements	115 000,00 €	5,41%
Chapitre 23	Virement à la section investissement CAF	186 200,00 €	8,75%
TOTAL		2 127 560,00 €	100,00%